

Vivre six mois avec des punaises de lit

FRIBOURG • Un cas de punaises de lit s'est déclaré dans le quartier du Schoenberg à la fin de l'année 2014. Jeune femme bénéficiant de l'aide sociale, F. H. raconte le parcours du combattant qu'elle a dû effectuer.

PHOTOS CHARLY RAPPO
TEXTES LISE-MARIE PILLER

Un «combat». C'est ainsi que F. H., 29 ans, qualifie le parcours qu'elle a dû accomplir pour pouvoir désinfecter son appartement, situé dans le quartier du Schoenberg. Alors qu'elle l'occupait depuis cinq ans, elle a dû faire face à une invasion de punaises de lit.

«En décembre 2014, ma fille a eu une réaction allergique. Nous nous sommes rendues chez le pédiatre et le dermatologue sans qu'ils puissent en identifier la cause. C'est alors qu'une amie employée en pharmacie est venue chez moi. Elle m'a dit qu'il y avait une invasion de punaises de lit dans mon appartement, d'où l'allergie de ma fille.»

F. H. n'a que peu de moyens. À la recherche d'un emploi, elle bénéficie de l'aide sociale de la ville de Fribourg depuis cinq ans et ne dispose pas des ressources financières pour payer une intervention. «J'ai directement avisé l'assistant qui s'occupait de mon cas à l'époque, lequel n'a pas vraiment réagi à mon appel. Entre-temps il y a eu un changement d'assistant et il a fallu un petit moment avant que la nouvelle personne étudie mon dossier. Les mois sont passés, les punaises se sont installées en masse. Il y en avait partout. Avec ma fille, nous n'arrivions plus à dormir, nous avions toujours l'impression d'être assaillies par les insectes.»

Les causes de l'invasion

Comment peut-on se retrouver face à un pareil fléau? Selon les spécialistes, il peut s'agir du souvenir involontaire ramené après un voyage ou de passagers clandestins embarqués dans de vieux meubles. F. H. se défend de l'un et de l'autre: «Je n'ai pas acheté de nouveaux meubles. Quant aux voyages, je ne peux financièrement pas me le permettre.» Restent d'autres hypothèses, comme l'évoque Gérard Cuendet, responsable de la formation professionnelle des désinfestateurs romands. Par exemple, des sacs à main ou des manteaux infestés que les visiteurs auraient momentanément déposés dans la maison de leur hôte.

Trouver le financement

Après s'être concertés, la régie et le propriétaire décident de ne pas prendre les frais de désin-



Les punaises de lit peuvent se trouver partout, dans les objets comme dans les habits. Qu'il est conseillé de brûler.

fection en charge. «Ce ne sont pas nos meubles ou nos matelas. Il s'agissait de la responsabilité de la locataire», explique la secrétaire de la régie, contactée par «La Liberté». Du côté de l'assurance ménage, le discours est similaire, l'assurance ayant été coupée sans que F. H. n'en connaisse la cause.

Sur le conseil de la gérance, la jeune femme fait alors venir un spécialiste qui constate qu'il s'agit bien de punaises. Une fois le fait avéré, elle envisage d'autres alternatives, contacte les pompiers puis le Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) lorsque l'allergie de sa fille s'aggrave. «L'enfant doit disposer

«L'enfant doit disposer d'un environnement sain dans lequel il peut évoluer»

NORA SANDOZ

d'un environnement sain dans lequel il peut évoluer», confirme Nora Sandoz, l'intervenante en protection de l'enfant qui a écouté F. H. Elle explique avoir ensuite contacté le service social où on lui a dit que les choses étaient en train d'être prises en main.

En effet, après la venue d'un assistant social, F. H. peut adres-

ser une demande à la direction, mais cela entraîne un nouveau délai d'attente. «Le service social a finalement accepté à condition que je ne démenage pas», ex-

plique la jeune femme, qui s'inquiète des conséquences possibles. Elle devra certainement racheter l'ameublement, ce qui entraînera de nouveaux frais. «Psychologiquement, ce n'est pas possible de rester avec des meubles qui ont été envahis par des punaises de lit, même s'ils ont été désinfectés. Je ne suis pas sûre que ce soit bon pour la santé

non plus.» Elle rajoute: «Comme il y a des nids dans tout l'appartement, il faudra aussi passer un bon coup de peinture pour enlever les traces.»

Incompréhension

Aujourd'hui, la désinfection est en cours et le coût de 890 francs sera pris en charge par l'aide sociale. Deux traitements ont déjà été effectués. «Je crois que je n'aurais pas pu faire plus», constate F. H. Elle a notamment dû transporter des objets provenant de sa chambre et de celle de sa fille en Valais afin de les brûler, traitement qui lui a été conseillé autour d'elle. Mais ce que la jeune femme peine surtout à

comprendre, c'est le fait que la régie ne soit pas entrée en matière. Elle regrette également la lenteur du service social.

Contacté par «La Liberté», Stéphane Blanc, chef du Service de l'aide sociale de la ville de Fribourg ne s'exprime pas sur cette affaire, clause de confidentialité oblige. Il évoque cependant le rôle principal du service, qui est de favoriser la réinsertion socio-professionnelle, de conseiller et de soutenir financièrement. «Nous avons pour but de fournir un toit aux personnes que nous suivons et donc de financer le loyer et les charges. Ensuite, nous pouvons nous demander jusqu'où vont ces prestations...»

Fribourg ne tient pas de statistiques

Les punaises de lits, un phénomène en augmentation dans le canton de Fribourg? Difficile de répondre à cette question car il n'existe aucune statistique à ce sujet. Selon des entreprises de désinfection telles AB Désinfection ou Anticimex SA, de plus en plus de cas de punaises de lit apparaissent à Fribourg depuis quelques années.

La ville de Genève a commandé une étude à ce sujet, dont les résultats sont consultables sur internet et qui offre beaucoup d'informations. Tandis que Zurich possède un organe de vulgarisation depuis 1931. Ce service donne divers conseils allant de l'explication des traitements à la redirection vers des entreprises de désinfection. Les collaborateurs répondent à environ 2000 demandes de conseils par année, prouvant que le besoin est réel. Car, comme l'explique Manuel Wegmann d'Anticimex SA, «le problème ne va certainement pas disparaître». LMP

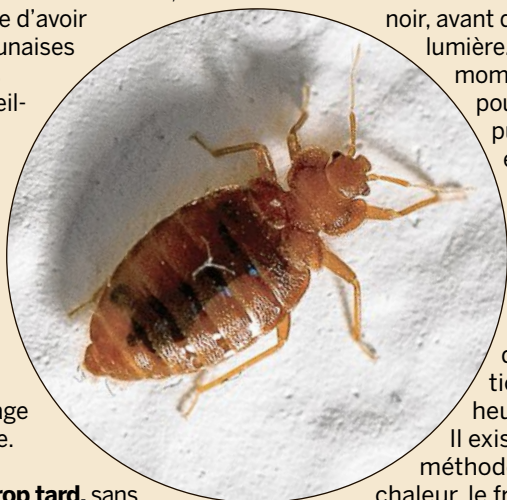
DES CONSEILS POUR ÉVITER LE PIRE

Des piqûres suspectes durant un voyage? Pour Marcus Schmidt, si l'on soupçonne d'avoir ramené des punaises de lit dans ses bagages, la meilleure solution est de traiter les valises avec un spray insecticide puis de les ranger à la cave ou à la buanderie. Pour les vêtements, un lavage à 60° s'impose.

Mais s'il est trop tard, sans que l'on n'ait de certitude? «Il faut éviter de dormir dans le lit durant trois jours», explique le conseiller en prévention des nuisibles. «Le qua-

trième jour, on peut s'étendre sur le lit durant une demi-heure, dans le noir, avant de rallumer la lumière. C'est à ce moment-là que l'on pourra repérer les punaises, s'il y en a.»

Quant aux traitements et aux tarifs, ils varient selon les entreprises de désinfection ou les heures de travail. Il existe des méthodes utilisant la chaleur, le froid ou des agents chimiques. Marcus Schmidt conseille dans tous les cas de faire appel à des professionnels. LMP



Responsabilité difficile à établir

Qui doit payer la désinfection lorsque le cas survient dans un immeuble? Les propriétaires, les gérants ou les locataires?

Actuellement, il n'y a pas de réponse: en effet, aucune loi ne régleme ce genre de situation, comme le confirme Gérard Cuendet, responsable de la formation professionnelle des désinfestateurs romands. Tout le monde y va de sa petite cuisine: «Il peut arriver que des locataires se plaignent bien qu'ils ne soient pas responsables. Alors, tout leur retombe dessus», illustre-t-il. D'autres exemples sont évoqués par Raphael Zwimpfer, qui dirige AB Désinfection: «Certains habitants ont peur de se faire expulser s'ils parlent de la situation. Notre rôle est aussi de les rassurer.»

Dans la plupart des cas cependant, des arrangements sont trouvés. «Lorsqu'un seul apparte-

ment est infesté, c'est souvent le locataire qui prend les frais à sa charge», explique Marcus Schmidt, conseiller en matière de nuisibles auprès d'un organe de vulgarisation zurichois. «Par contre, si plusieurs appartements sont touchés et qu'il est difficile de déterminer l'origine de l'invasion, le propriétaire paie dans la plupart des cas lui-même la désinfection.»

Un point reste primordial, même en cas de conflit entre locataires et propriétaires: «La rapidité est très importante. Il faut opérer le traitement le plus vite possible afin d'éviter que les punaises de lit ne prolifèrent et que les coûts n'augmentent. On peut toujours discuter ensuite. Par exemple, le propriétaire ou la régie peut avancer l'argent, qui sera ensuite progressivement remboursé par le locataire.» LMP